



CONSEIL MUNICIPAL DU

05 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire.**

Date de la convocation : 29/11/2022

Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres votants : 10

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, OLLIVIER Philippe, GARREAU Yves, BERARD Francis, BRILLET Claude, DERACHE Emmanuel.

Etaient absent(s)/excusé(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

ROUZEAU Sylvain a donné pouvoir à DENÉCHAUD Christian, NEAU Aldo a donné pouvoir à GARREAU Yves, PETIT Sébastien a donné pouvoir à Philippe OLLIVIER, PHELIPEAU Yveline.

Le Conseil Municipal a choisi pour Secrétaire de séance BRILLET Claude .

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

ORDRE DES DELIBERATIONS

2022 12 01 – COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS

2022 12 02 – DECISION MODIFICATIVE N°2-2022

2022 12 03 – PROJET AIR DE LOISIRS – PLAN DE FINANCEMENT

2022 12 04 – SERVICE COMMUN AUTORISATION DU DROIT DU SOL – CONVENTION CADRE ET CONVENTIONS PARTICULIERES POUR L'ADHESION AU SERVICE COMMUN INTERCOMMUNAL – AVENANT 1

2022 12 05 – SYDEV : ENFOUISSEMENT RESEAU COMMUNICATION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU POIL ROUGE

2022 12 06 – PASSATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUE LE PONT GRENOUILLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

2022 12 07 – REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

